

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CPTE n° 94.094

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 1er Septembre à 18 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

24 Août 1994

24 Août 1994

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND,
Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN,
DINDINAUD, GUEZENEC, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC,
QUENTIN, RAULT, SABATHIER et TAP, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES :

Mme FONTAN par M. MONNARD
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. LACOTTE par M. LE GUEUT
Mme PARROU par M. MOST

ABSENTS- EXCUSES

: MM. ALONSO, BARON, MARCONI, MOULINEAU et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 4/94

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision
modificative de crédits N° 4 du Budget de l'exercice 1994.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1994, par une Décision Modificative N° 4 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
A - BUDGET PRINCIPAL		
INVESTISSEMENT		
901.10 - 23312 9111		
- Travaux neufs frange littorale suite à DCM du 01/08/94 Avenant N° 1 Marché PITEL	+ 200 000	
901.10 - 23313 9112		
- Travaux neufs voirie "U" Front de Mer	- 200 000	
900.00 - 21401 9002		
- Matériel Informatique pour l'O.P.A.H.	+ 15 000	
908.0 - 1325 9802		
- Frais d'études Urbanisme	- 15 000	
903.1 - 2150 3108		
- Achat Minibus (Transport scolaire)	+ 98 000	
903.1 - 2150 3108		
- Aliénation ancien Minibus		+ 38 000
902.00 - 2150 9201		
- Acquisition de véhicules	- 30 000	
903.5 - 23291 3217		
- SALLE DE BOXE . Travaux d'aménagement	+ 450 000	
903.5 - 2147 3218		
- SALLE DE BOXE . Matériel	+ 50 000	
903.64 - 21473 3307		
- Salle de Spectacles Table de mixage	+ 4 500	
903.64 - 21473 3307		
- Salle de Spectacles - Aliénation ancienne table de mixage		+ 4 500
903.69 - 23283 3306		
- Travaux à l'Ecole de Musique (Salle de dessin)	+ 13 000	

909.9 - 23258 - 9984

- Bâtiments divers
(Démolition ancien bâtiment + 32 000
CROIX ROUGE à PELLETAN)

922.00 - 29

- Dépenses imprévues - 575 000
=====

TOTAL	+ 42 500	+ 42 500
-------	----------	----------

FONCTIONNEMENT

940.2 - 6570

- Subventions + 65 000
(Centre Ecole Régional de
Parachutisme - Voté lors du
Conseil Municipal du 01/08/94)

970.00 - 669

- Dépenses imprévues - 65 000
=====

TOTAL	0	0
-------	---	---

BUDGET ANNEXE DU PORT
INVESTISSEMENT

Article 23210 010

- Travaux à la Criée aux poissons + 10 000

Article 1431

- D.G.E. + 10 000
=====

TOTAL	+ 10 000	+ 10 000
-------	----------	----------

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 Septembre 1994
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS